

BASES DE LA PROMOTION

« YELLOW DAY PSYCHOLOGUE.NET ET LAROUSSE PRATIQUE 2023 »

1.- Conditions générales.

L'entreprise The Mind Hub Company S.L, dont l'adresse est Calle Aragón, 264, At-1 de BARCELONA et NIF B67457259 (ci-après TMH), organise une promotion (ci-après la Promotion) destinée à ses abonnés sur le réseau social Instagram.

Cette Promotion est gratuite et n'implique pas d'augmentation du prix des produits faisant l'objet de la promotion.

La promotion sera régie par ces règles.

Tous les participants à la Promotion, par le simple fait de la participation, accepteront les bases de cette promotion et les règles qui régissent son fonctionnement.

2.- Portée territoriale de la promotion

La promotion se déroulera dans le cadre du territoire français (DROM-COM inclus).

3.- Durée de la promotion

La durée de la promotion sera du 13/06/2023 au 20/06/2023 pour avoir la possibilité de participer à un tirage au sort.

4.- Personnes autorisées à participer à la promotion.

Toutes les personnes physiques majeures résidant en France pourront participer à cette promotion.

Les employés des entreprises organisatrices et les personnes des entreprises qui collaborent à la gestion de cette action promotionnelle sont exclus de la participation.

5.- Fonctionnement de la promotion

Pour participer, les utilisateurs doivent suivre le profil de Psychologue.net sur Instagram (@psychologuenet) et le profil de Larousse Pratique (@laroussepratique) laisser un commentaire sur le post promotionnel correspondant au tirage au sort mentionnant un ami et écrivant le titre d'une chanson. En remplissant ces trois conditions, ils participeront au tirage au sort pour un prix. Toutes les participations valides jusqu'au 20 juin 2023 seront inscrites à un tirage au sort qui aura lieu via la plateforme officielle « Arbitery » le 21 juin 2023.

6.- Cadeaux par tirage au sort :

Un prix sera remis à dix gagnants sélectionnés par tirage au sort comprenant :

- 2 packs de livres de Larousse Pratique

Ce prix ne peut être remis à personne d'autre que les gagnants ou se substituer à sa valeur monétaire.

7.- Remise du prix

Le gagnant sera contacté via le réseau social auquel il a participé pour coordonner la remise du prix, les frais d'expédition étant supportés par Larousse Pratique.

8.- Réserves et limitations

8.1. Si TMH a des motifs raisonnables de croire qu'un Participant a enfreint l'une des conditions énoncées dans les présentes Conditions générales ou considère qu'une participation est abusive ou frauduleuse, TMH se réserve le droit d'exclure le Participant de la Promotion.

8.2 TMH n'assume aucune responsabilité découlant des dommages et/ou pertes de quelque nature que ce soit, qui pourraient être subis par les participants à cette promotion et/ou un tiers, et qui découlent du manque de disponibilité, de maintenance, de fiabilité ou de fonctionnement efficace des pages Web promotionnelles pour des raisons imputables à des tiers. En ce sens, TMH exclut, dans toute la mesure permise par la législation en vigueur, toute responsabilité pouvant découler de dommages et pertes de toute nature pouvant être subis par l'utilisateur et / ou un tiers, qui découlent du manque de disponibilité, de continuité ou de dysfonctionnement des sites Web susmentionnés, et qui pourraient affecter ou

empêcher la participation à la présente promotion, son déroulement normal ou la transmission correcte des contenus.

Dans le cas où TMH ou toute autre société professionnellement liée à cette promotion, détectent tout type d'anomalie, ou soupçonnent qu'un participant entrave le fonctionnement normal ou le développement de la promotion, soit en modifiant illégalement son inscription et sa participation, en falsifiant sa participation, en utilisant des informations non autorisées par toute procédure technique ou informatique, ou en effectuant une utilisation des contenus mis à disposition qui est inappropriée, illicite ou contraire à la réglementation en vigueur et / ou à ces bases légales, se réserve le droit d'éliminer unilatéralement l'inscription et la participation dudit utilisateur ou à la promotion, ainsi que de poursuivre un tel comportement, avec tous les moyens que le système juridique met à sa disposition.

8.3 La participation à la Promotion est limitée à une participation par personne. Dans le cas où plus d'une participation de la même personne ou adresse est détectée, les participations successives d'un même utilisateur peuvent être considérées comme nulles et non avenues aux fins de cette promotion.

8.4 Si un participant indique des informations incorrectes, incomplètes ou fausses, il sera exclu de la promotion et cette participation sera considérée comme nulle et non avenue.

8.5 TMH se réserve le droit d'apporter, à tout moment, des modifications qui aboutissent au bon déroulement de la Promotion.

9.- Protection des données

9.1. Les données des participants à la PROMOTION seront traitées conformément à la loi organique 3/2018 de la Protection des Données Personnelles et la garantie des droits numériques (LOPD) et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), du 25 mai 2018.

9.2. Le responsable du traitement est TMH S.L., qui les traitera automatiquement (i) afin de gérer le déroulement de la PROMOTION et la remise des prix objet de la PROMOTION et / ou (ii) à des fins publicitaires ou de prospection commerciale des produits, services et activités de TMH S.L., y compris les communications commerciales par voie électronique (SMS, e-mail, etc.)

9.3. L'Organisateur établira les mesures techniques et organisationnelles nécessaires pour garantir la sécurité qui doit être recueillie par les fichiers

automatisés, les centres de traitement, les locaux, les équipements, les systèmes, les programmes et les personnes impliquées dans le traitement automatisé des données personnelles de la manière légalement et statutairement prévue.

9.4. L'indication des données personnelles des gagnants sera obligatoire pour l'administration du prix. Toute fausse communication de données personnelles donnera aux organisateurs de cette PROMOTION le droit de disqualifier le gagnant et de disposer du prix correspondant.

9.5. Les participants seront seuls responsables de la véracité des données saisies, et TMH S.L. ne sera pas responsable des mensonges ou des inexactitudes de ceux-ci.

10.- Acceptation des termes et conditions

10.1. La participation à la promotion implique l'acceptation expresse et sans réserve des présentes bases juridiques de la promotion.

10.2. La violation de l'une de ces règles par le participant déterminera sa disqualification immédiate.

11.- Droit applicable et juridiction compétente

11.1. Le présent Règlement de la Promotion est régi par la Loi espagnole.

11.2. Tout litige, divergence, question ou réclamation résultant de l'exécution ou de l'interprétation des présentes Conditions Générales sera résolu par les Cours et Tribunaux de la ville de Barcelone auxquels les parties se soumettent, renonçant à tout autre qui pourrait leur correspondre.

À Barcelone, le 11/05/2023.